

Le Conseil a décidé de faire publier deux études importantes, bien qu'elles soient que préliminaires. L'une concerne l'objectif d'expansion adopté l'an dernier. On y étudie l'expansion des divers pays membres durant la dernière année, ainsi que les moyens d'expansion possibles dans quelques pays membres importants. La deuxième étude traite de l'expérience qu'ont acquise et des succès qu'ont effectués les pays membres en vue d'assurer une stabilité raisonnable des coûts et des prix. Quand j'ai exposé les vues du Gouvernement canadien au cours de la discussion, j'ai fait remarquer que le Canada attache beaucoup d'importance aux échanges de vues si profitables qui ont lieu au sein de l'Organisation sur le sujet de la politique économique. J'estime qu'il n'est pas exagéré de dire que ces consultations en matière de programmes économiques constituent l'élément essentiel de l'Organisation. Le Canada est très heureux de pouvoir rencontrer à l'OCDE les principaux représentants de nos associés commerciaux qui sont chargés de la formulation de la politique économique.

J'ai aussi signalé l'intérêt qu'a porté notre gouvernement, au cours de l'année écoulée, au travail que l'Organisation a accompli en étudiant les programmes et les problèmes d'expansion économique et en analysant les moyens d'atteindre la stabilité des prix de revient et des prix de vente. Au sujet de cette dernière question, j'ai rappelé au Conseil que le Gouvernement canadien a insisté fortement sur l'amélioration de la productivité et sur l'efficacité en matière d'économie, qu'il a créé un Conseil national de la productivité et qu'il a proposé récemment à la Commission un nombre une mesure destinée à établir un Office national d'expansion économique.

En ce qui concerne le commerce, les ministres se sont attaqués au grand problème de la coordination des programmes d'échanges commerciaux et d'assistance adoptés par les pays membres dans leurs rapports avec les nations sous-développées de l'univers. Par une résolution adoptée la semaine dernière, les membres de l'Organisation ont convenu de "chercher à formuler des programmes concertés qui auraient pour effet de favoriser l'expansion économique des pays sous-développés en tenant compte de l'interdépendance du commerce et de l'assistance". Il est clair que la plupart des pays préféreraient vivre du commerce plutôt que de recevoir de l'aide et que les pays industrialisés peuvent aider les régions sous-développées en leur fournissant des débouchés raisonnables pour leurs produits aussi bien qu'au moyen des programmes d'aide internationale.

Le Conseil ministériel a aussi étudié soigneusement l'activité de l'Organisation dans le domaine de l'assistance pour fins d'expansion économique et a noté avec satisfaction les conclusions du premier rapport annuel des programmes d'assistance des membres du Comité d'assistance en matière d'expansion économique. Les ministres ont rappelé la décision récente d'établir un Centre d'expansion économique dans le contexte de l'OCDE et ont reconnu la nécessité d'une action concertée en vue d'augmenter la quantité et la qualité de l'assistance accordée aux pays en voie d'expansion. Étant donné que le Japon est membre du Comité d'aide en matière d'expansion économique, le ministre d'État japonais, M. Kiichi Miyazawa, assistait à cette partie de la réunion.